



## REGARD SUR L'ACTUALITE

LE SEIGNEUR EST VRAIMENT RESSUSCITE  
A NOUS D'EN ETRE TEMOINS

L'Évangile de dimanche dernier (2<sup>ème</sup> dimanche de Pâques) montrait combien les disciples de Jésus avaient peur : « *les portes du lieu où se trouvaient les disciples étaient verrouillées par crainte des Juifs* » (Jean 20, 19). L'Évangile de ce dimanche (3<sup>ème</sup> dimanche de Pâques) insiste également sur la frayeur des disciples, alors même que Jésus est présent au milieu d'eux : « *Saisis de frayeur et de crainte, ils croyaient voir un esprit.* » (Luc 24, 37)

Saint Jean et Saint Luc marquent le contraste entre la peur qui étirent, paralyse les disciples, et la douceur, la sérénité du Christ, ressuscité, vivant qui les apaise : « **La Paix soit avec vous** ». Aucun reproche quant à leur lâcheté au cours de la Passion, mais de la Miséricorde, de la compassion.

Les quatre Évangélistes – chacun à sa façon – achèvent leur récit par un appel au témoignage. En Saint Jean : « *De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie. (...) Recevez l'Esprit Saint* » (Jean 20, 21.22). En Saint Luc on lit : « *Il est écrit que le Christ souffrirait, qu'il ressusciterait d'entre les morts le troisième jour, (...) À vous d'en être les témoins.* » (Luc 24, 46.48) Saint Marc, dans un court passage où Jésus apparaît aux Onze alors qu'ils étaient à table, souligne la mission que Jésus ressuscité leur confie : « **Allez dans le monde entier. Proclamez l'Évangile à toute la création.** » (Marc 16, 15) Dans Saint Matthieu c'est sur la montagne, en Galilée, que Jésus apparaît aux Onze ; il leur dit : « **Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.** » (Matthieu 28, 19)

Cet envoi, nous l'entendons à chaque célébration eucharistique, après la bénédiction finale : « **Allez dans la Paix du Christ.** » C'est une invitation à **prolonger l'Eucharistie, mémoire du mystère pascal**, là où nous vivons. Si nous sommes hommes et femmes de Foi, notre vie ne peut se scinder en deux : une partie pour le Christ, la prière, et l'autre pour nos affaires matérielles coupées de toute référence au Christ et à son enseignement.

En cette année dédiée à **Saint Joseph**, imitons ce **véritable homme de Foi**. Quand Dieu lui demande de faire quelque chose, il ne tergiverse pas, il agit promptement. « *Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse.* (Matthieu 1, 20) ». Sa fidélité sera exemplaire. « *Lève-toi ; prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte.* (Matthieu 2, 13). Face aux situations imprévues, en toute humilité, Joseph agit en homme responsable : pour protéger Marie et Jésus il s'exile en Égypte.

L'appel que le Christ nous adresse n'est pas facultatif : « **Soyez mes témoins !** » A chacun(e) de nous -si nous sommes hommes et femmes de Foi – il nous revient d'agir promptement et de proclamer par notre vie et selon ce que l'Esprit Saint nous « souffle » : « **Le Christ, Seigneur, est vraiment ressuscité ! Nous en sommes témoins !** »

Dominique Soupé

PUBLICATION DES BANS EN VUE DE L'ORDINATION DIACONALE

Conformément aux canons 1040, 1041 et 1042 du Code de Droit Canonique portant sur les irrégularités et autres empêchements à la réception des ordres, Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU, Archevêque de Papeete, demande, selon le commandement du canon 1043, à tout fidèle de révéler, à l'Évêque ou au Curé, toute irrégularité ou empêchement à l'ordination diaconale dont il aurait connaissance pour le candidat suivant :

- **Jean Claude TAVE**  
de la paroisse St Jean de la Croix de FAKARAVA

appelé à être ordonné diacre permanent le samedi 17 Avril 2021 en l'église paroissiale St Jean de la Croix de FAKARAVA.

Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU, Archevêque de Papeete

## ARCHIDIOCESE

### AGENDA

#### *Mission pastorale / Déplacement*

**Monseigneur Jean-Pierre Cottanceau**  
**à Anaa, Faaite et Fakarava**  
du 08 avril au 18 avril 2021

**Père Abraham Meitai à Fakarava**  
du 16 au 19 avril 2021

**Diacre Joseph Pahio à Fakarava**  
du 12 au 19 avril 2021

## COMMUNICATIONS SOCIALES

### ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE *Assemblée Générale*

L'Association Familiale Catholique de Polynésie a une obligation statutaire (loi 1901) de tenir chaque année une assemblée générale qui se tiendra le :

#### **Samedi 8 MAI en l'église Maria no te Hau**

La matinée débutera avec une **messe à 9h00**, pour se poursuivre avec la présentation du **bilan moral et financier** et le **vote** pour renouveler un tiers des membres du conseil d'administration (ouverture aux candidatures).

Une matinée pour rendre compte des faits et des actions en 2020 concernant de près les familles, et présenter les projets de cette année de la Famille, qui se clôturera par la Journée mondiale des familles le 26 juin 2022 avec le Pape à Rome.

## COMMUNICATIONS SOCIALES

### RADIO MARIA NO TE HAU *Enseignements*

Diffusés à 01h00-10h00-16h00-21h00

- \* Lundi 19 avril : « Donne-nous notre pain de ce jour » par frère Henry DONNEAUD
- \* Mardi 20 avril : « L'Eucharistie » par Père Marie Dominique DUBOT
- \* Mercredi 21 avril : « Lire la Bible en famille » par Sœur Claire
- \* Jeudi 22 avril : « Reviens vers ton Père » par Père Jacques MARIN
- \* Vendredi 23 avril : « Être apôtre de l'amour de Dieu » avec Thérèse par Père Olivier RUFFRAY

*Enseignements sous réserve de changements par la radio*